



MAZERES

L'Echo de la Bastide

Mars 2010 No. 19

Commission de la Communication et Nouvelles Technologies
echodelabastide@gmail.com

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique

Mot de Monsieur le Maire

Mars, qui rit malgré les averses, prépare en secret le printemps.

Mars, c'est le bout de l'hiver, un vrai hiver avec de la neige comme au temps passé à faire pâlir de honte les augures du réchauffement climatique.

Mais **Mars** c'est aussi le mois des budgets et des projets pour la collectivité afin que la Bastide soit prête à accueillir, avec la première hirondelle, le retour de la croissance tant espérée après la crise.

Louis Murette, Maire de Mazères

Informations Générales

Mairie

Rue de l'Hôtel de Ville, Mazères. Ouvert de lundi à vendredi de 9h à 12h et de 13h40 à 18h15, samedi de 9h à 12h, ☎ 05 61 69 42 04

La Mairie rappelle quelques éléments de la Circulaire Ministérielle du 15 janvier 2010 concernant les **chiens dangereux** : La loi 2008-582 du 20 janvier 2008 étend les pouvoirs de police du Maire afin d'assurer la protection des personnes contre les chiens dangereux (toute morsure d'une personne par un chien doit être déclarée en Mairie). Tout propriétaire de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie (voir ci-après) doit demander la délivrance d'un permis de détention par la Mairie de la commune de résidence (la liste des pièces à reproduire lui sera fournie en Mairie). Les chiens concernés sont : 1^{ère} catégorie, *dits d'attaque* – Pit-bull, type American Staffordshire, type Mastiff, type Tosa ; 2^{ème} catégorie, *dits de garde et de défense* – race American Staffordshire Terrier : race ou type Rottweiler, race Tosa. A compter du 31 décembre 2009, tous les propriétaires de chiens dangereux devraient selon la loi être détenteurs de ce permis (Article 17 de la Loi) mais des retards sont constatés. En l'absence de permis de détention, le Maire, ou à défaut le Préfet, met en demeure le propriétaire de procéder à la régularisation sous un délai d'un mois. Si la régularisation n'est pas effectuée, le Maire peut ordonner que l'animal soit placé dans un lieu de dépôt et peut faire procéder sans délai et sans nouvelle mise en demeure à son euthanasie, les frais afférents étant à la charge du propriétaire. La loi du 20 juin 2008 a introduit trois nouvelles dispositions pénales, l'une relative aux sanctions en cas d'homicide involontaire causé par un chien et deux autres précisant les sanctions en cas d'atteinte, par un chien, à l'intégrité d'une personne.

La Commission de la Culture et la Commission de la Communication et Nouvelles Technologies invitent toute personne intéressée par le jumelage à participer à une réunion qui se tiendra à la Mairie le mercredi 3 mars à 20h45.

Bibliothèque - Commission Culture

Rue de la République, Mazères, ☎ 05 61 68 75 03.

Jeudi 11 mars 10h30 : Rencontre en français pour les anglophones.

Le vendredi 26 mars à 21h, Centre d'Action Culturelle, l'Association Pays de Cocagne vous invite à un spectacle présenté par la compagnie "La Chemise". Il s'agit de 3 courtes pièces d'Anton Tchekov, auteur russe du 18^{ème} siècle, des pièces simples, vives et drôles, un spectacle tout public. Entrée 5€, 2€ pour les -12ans.

Le prochain Goûter Littéraire aura lieu le 29 mars à 16h avec pour thème "Les auteurs au Salon du Livre de Paris".

Du 29 mars au 15 mai, la Bibliothèque vous invite à une exposition intitulée "Mieux comprendre le Manga" et propose à cette occasion un concours de dessin (catégorie ados de 12 à 17 ans, catégorie jeunesse de moins de 12 ans). Date limite de dépôt des dessins : le 30 avril. Pendant la durée de l'exposition, une sélection de mangas est disponible, à lire sur place.

Scolaire et Péri-scolaire

Collège Victor Hugo Au collège Victor Hugo, réalisation de la «liaison CM2 et 6^e». Dans un premier temps, les Professeurs des écoles de Mazères et de Montaut ayant les classes de CM2 et les Professeurs du collège particulièrement chargés des classes de 6^e participent à des réunions organisées par Madame Lesage, Inspectrice du 1^{er} degré du Secteur Pamiers-Basse-Ariège (2 rencontres les 14 octobre et 10 février). Ces rencontres se prolongent par des échanges de pratiques : les Professeurs des écoles assistent à des cours au collège et, réciproquement, des Professeurs du collège se rendent dans les écoles primaires pour voir une séquence de la matière choisie. Le 3 février, Madame Carrière et Monsieur Neyrou, Enseignants à l'École Marcel Pagnol, ont suivi un cours de français et d'histoire-géographie puis une séance de technologie avec des élèves de 6e. Dans un deuxième temps, le collège organise l'information des parents de CM2 et l'accueil des élèves de CM2 pour une journée au collège. Le calendrier est établi : jeudi 4 mars à 18h30, réunion d'information au collège (salle du réfectoire) pour les parents des élèves de CM2 de l'école de Mazères ; jeudi 11 mars à 18h15 : réunion à l'école de Montaut ; vendredi 12 mars à 18h30 : réunion à l'école de Belpech ; entre le lundi 15 mars et le lundi 22 mars, sur 2 journées, les élèves de CM2 de Mazères, accompagnés par leur Enseignant, seront intégrés dans les classes de 6^e pour participer à quelques cours. Le mardi 23 mars, les élèves de CM2 de Belpech, accompagnés par Madame Calmels, emprunteront les transports scolaires pour venir au collège. Cette journée au collège permet aux «futurs 6^e» de se repérer sur l'emploi du temps de la journée (les matières et les salles) et, pour ceux qui le souhaitent, de prendre le repas au service de restauration.

Ecole maternelle Pour les admissions d'enfants à l'École maternelle à la prochaine rentrée scolaire, les parents peuvent se rendre à la Mairie ou prendre contact avec la Directrice tous les lundis (téléphone 05 61 69 41 42). Le meilleur accueil leur sera réservé.

Familles Rurales Le RAM (Relais Assistants Maternelles) propose les activités d'éveil le mardi matin dans la salle du CLAE maternel comme suit : 2 mars – bac à riz ; 9 mars – poule mosaïque ; 16 mars – baby gym ; 23 mars – poussin de Pâques ; 30 mars – poussin de Pâques (suite). Réunion conviviale (dîner débat) le jeudi 4 mars à 20h30 à la Mairie. Le programme des activités du Centre de Loisirs pour les mercredis de mars n'est pas encore défini mais devrait inclure des sorties à la neige. Renseignements/inscriptions auprès de Céline ou Joëlle au 05 61 69 47 85.

Associations

Il est rappelé, comme indiqué dans des courriers antérieurs, que chaque Association répertoriée sur le site de la Commune (www.ville-mazeres.fr) dispose d'un espace dans l'Annuaire Associatif. Les informations concernant les activités de l'Association doivent être adressées, sous forme de fichier Word pour les textes, en format JPEG pour les photos, affiches, images ou logos éventuels, à l'adresse suivante : webmestre.mazeres@gmail.com. Les informations numérisées, les logos, copies d'affiche ou photos autre qu'en format JPEG, ainsi que les informations à extraire d'un site Internet, ne peuvent être exploitées.

Rêv Ô Cinéma vous propose le 5 mars "Tulpan", un long métrage kazakh (en VOSTF) de Sergey Dvortsevov. Accueil convivial à 20h, film à 21h.

Le Club des Aînés – Fils d'Argent annonce le concours départemental de belote des Aînés ruraux de l'Ariège qui se tiendra le jeudi 25 mars à partir de 9h00 à la Salle Fébus.

Le Comité des Fêtes vous invite d'ores et déjà à réserver la journée du lundi 5 avril pour partager l'omelette de Pâques au Camping de la Plage. Au programme : 11h30, apéritif concert moules/frites animé par Falco ; 12h30, repas pascal (salade composée, agneau, frites, fromages, dessert, vin compris, omelette géante avec plus de 2000 œufs (prix adulte 14€, enfant -12ans 7€) ; 15h, après midi dansante avec Falco. Animations enfants (ballons, magie, ...). Les réservations se font soit par mail à fetemazeres@hotmail.fr ou par téléphone au 06 12 64 14 99. Pour plus d'informations, consultez le site internet du Comité des Fêtes www.fetemazeres.fr. En cas d'intempéries, la manifestation se déroulera Salle Fébus.

Lotos

Dimanches à 16h : 7 mars – EVBA (Ensemble Vocal de la Basse Ariège) ; 28 mars – ENM Football

Films prévus au Centre d'Action Culturelle

Hors de Contrôle ; Valentine's Day ; Ensemble C'est Trop ; La Rafle ; From Paris with Love ; Tulpan

Maisons de Retraite

Gaston de Foix

Jeudi 4 mars 14h : Fabrication du milla en compagnie de Paul et l'accordéoniste Fernand
Samedi 6 mars 14h30 : Après midi récréative avec la Chorale de St Jean du Falga
Jeudi 11 mars 14h30 : Chants et danses au rendez-vous lors de la visite de la Chorale de Belpech
Jeudi 18 mars 14h30 : Fête des anniversaires du mois en compagnie de Mr et Mme Herralde
Jeudi 25 mars 11h30 : Sortie au restaurant chinois Le Bonheur à Pamiers suivi d'une promenade au parc fleuri
Vendredi 26 mars 11h : Visite de notre ami le Pasteur Bennahamias
Lundi 29 mars : Après midi musical et folklorique en compagnie de la Chorale de Pamiers
Clos du Raunier
Mardi 9 mars : Exposition "surprise" autour d'une région
Jeudi 18 mars : Sortie au restaurant "Crêperie" de Pamiers
Jeudi 25 mars : Remémoration des animations du mois en photos
Mercredi 31 mars : Grand Loto du Mois
(Date à définir – Après midi en musique, chorale et flûte avec Mlle Marie Rembault)

Rencontres football

Equipe 1 : samedi 6 mars 20h, à Mazères contre Verniolle ; dimanche 14 mars 15h, déplacement à Lavelanet ; samedi 20 mars 20h, à Mazères contre Pamiers ; dimanche 28 mars 15h, déplacement à Luzenac
Equipe 2 : dimanche 7 mars 15h, à Mazères contre Tarascon ; dimanche 14 mars 15h, déplacement à Moulin Neuf ; dimanche 21 mars 15h, à Mazères contre St Paul de Jarrat ; dimanche 28 mars 15h, déplacement à Lescure

Domaine des Oiseaux

Le mois de février s'est soldé par une belle diversité de canards : sarcelle d'hiver, canard souchet, canard chipeau, canard siffleur, fuligule milouin, tadorne de belon. Cette fin de mois voit aussi revenir les premiers oiseaux qui remontent vers le nord pour rejoindre leurs zones de reproduction. De nombreux vols de vanneaux huppés et les premières cigognes migratrices ont été observés au Domaine. Pour la deuxième fois depuis l'existence du Domaine, un aigle royal en vol a été observé. La migration de printemps est en train de s'amorcer. Par ailleurs, le vendredi 26 février en présence de la presse et des radios locales a eu lieu un lâcher de 9 cigognes en provenance du centre d'élevage du Domaine. Avec les cigognes sédentaires et le retour des premières cigognes migratrices, c'est 20 cigognes qui sont désormais en liberté sur le Domaine.

Dates à retenir

Mercredi 3 mars 20h45 : Réunion sur le Jumelage

Dimanche 7 mars : Vide greniers mensuel

Jeudi 11 mars 10h30 : Rencontre en français pour les anglophones

Vendredi 26 mars 21h : Spectacle au Centre d'Action Culturelle

Lundi 29 mars 16h : Goûter Littéraire

(**Lundi 5 avril** : Omelette de Pâques)

Retrouvez toutes ces informations et bien d'autres sur le site de la Commune :
www.ville-mazeres.fr